

Les réponses à ce questionnaire ont été essentiellement formulées en mettant en relation les questions et les points du programme concernés.

Nous constatons avec satisfaction que notre programme répond à vos préoccupations. Cependant ce sont des orientations politiques qui doivent se transformer en mesures opérationnelles techniquement et financées budgétairement. Face à des problématiques complexes touchant la vie des habitants, nous ferons d'une part appel à des experts d'autre part aux habitants dans le cadre de la démocratie participative.

Notre programme comporte deux parties: l'humain d'une part, l'océan et la mer d'autre part. La première partie comporte 11 points et la deuxième 10 points.

Pour répondre à votre questionnaire nous avons retenu treize points pris dans les deux parties, huit points n'ont donc pas été sollicités mais sont indirectement nécessaires.

Les treize points plus un quatorzième faisant partie d'une réponse à une question, sont recopiés en annexe et numérotés de un à quatorze.

Pour chaque question, nous avons rédigé quelques lignes explicatives en italique dans le texte puis nous avons donné le numéro des points qui traitent tout ou partie de la question.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement.

Pour Penmarch à bâbord

Roger Sanchez (avec la relecture précieuse de Nadine Plantec et Mathilde Sutter qui a aussi ajouté les mesures de couleur bleue).

QUESTIONNAIRE AUX LISTES DE CANDIDAT.E.S AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026 EN PAYS BIGOUDEN

1. PROTEGER LA BIODIVERSITE

Aujourd'hui la biodiversité est mise à mal.

Quelles mesures proposez-vous pour la restaurer ?

Envisagez-vous d'établir un Atlas de la Biodiversité Communale qui conditionne les projets d'aménagements futurs ?

800 millions d'oiseaux perdus en Europe en 40 ans, chiffre incroyable qui (dé) mesure l'ampleur de la catastrophe.

L'agriculture intensive est la première cause de la chute des populations d'oiseaux en Europe son impact est plus fort que l'artificialisation des sols et le changement des couverts forestiers. (Benoit Fontaine écologue cité par Mediapart)

Cela est démontré scientifiquement par une étude menée par différents laboratoires européens. Ce sont les insecticides et les herbicides qui ont pour effet de diminuer la nourriture des oiseaux. Les néonicotinoïdes n'attaquent pas seulement les pollinisateurs et les insectes ils perturbent aussi le système nerveux des oiseaux qui ingurgitent les insectes et les vers des terres agricoles. .

Que peut faire une commune ?

Une première mesure très simple : en tant qu'élu grand électeur il ne faut pas voter pour des candidats qui participent à la réintroduction des néonicotinoïdes.

Il faut soutenir les filières bio, accompagner les agriculteurs engageant une transition vers une agriculture raisonnée.

L'autre grand responsable de la perte de la biodiversité, c'est l'artificialisation des sols.

Ce qui est à la portée d'une commune c'est de cesser l'artificialisation des sols et d'encourager les citoyens à le faire aussi. Nous appliquerons la loi ZAN.

Nous établirons un atlas de la biodiversité dont le but sera d'aider à sa préservation.

Points concernés : 1,6

La réponse à la question suivante répond aussi à celle-ci.

2. REDUIRE LES POLLUTIONS

En Pays Bigouden, l'air, les sols, les cours d'eau et l'océan subissent des pollutions néfastes au vivant, à la santé et au bien-être des habitants.e.s.

Quelles mesures proposez-vous pour les étudier et mettre en oeuvre des solutions ?

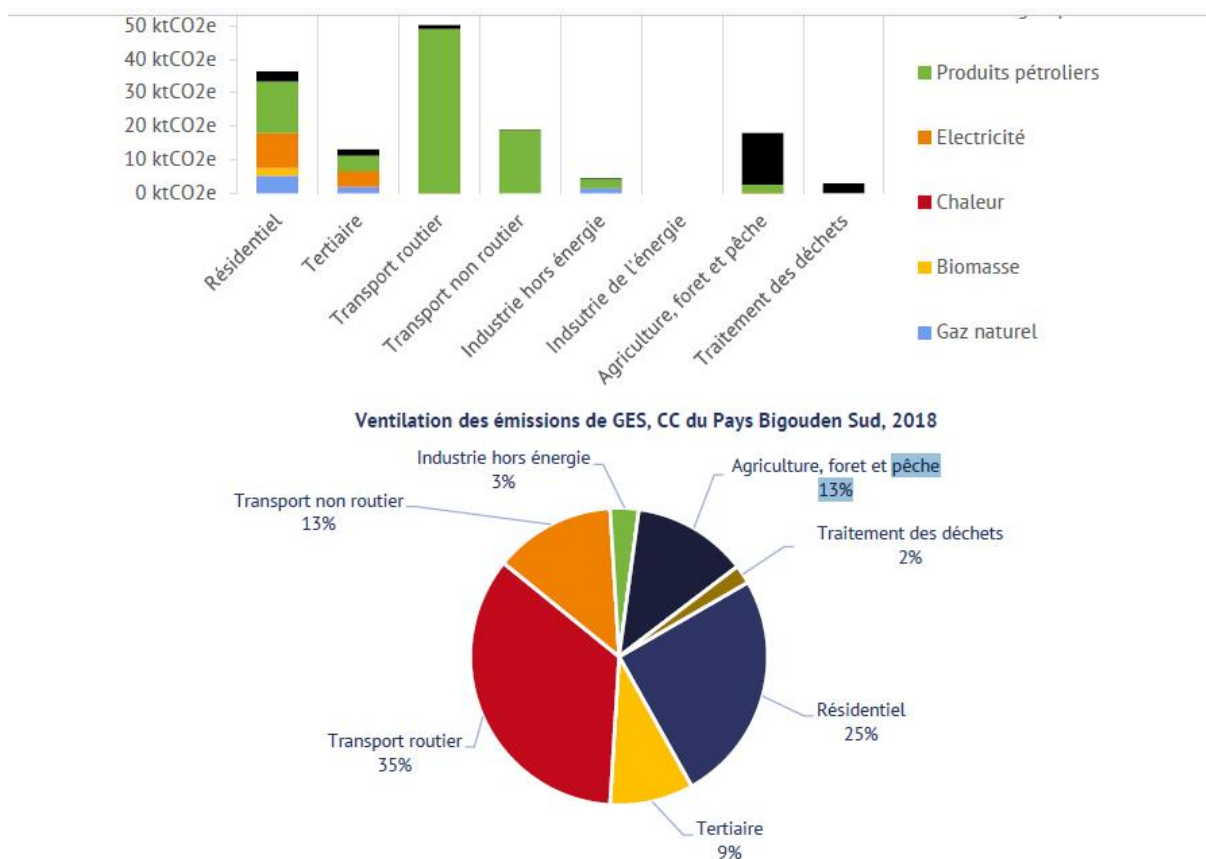


Figure 14 : Synthèse – Ventilation des émissions de gaz à effet de serres directes et indirectes du territoire du Pays bigouden sud, OEB, 2018

(schéma repris du PCAET diagnostic)

Nous traitons dans notre programme en plus des pollutions citées ici les pollutions lumineuses et sonores.

Pour les étudier, il faut des instruments de mesure mais nous connaissons l'origine des différents polluants. Les transports, la pêche, l'agriculture, le chauffage des maisons sont les principales sources de pollutions qui ont des impacts directs sur les différents milieux, la biodiversité et la santé humaine. C'est pourquoi plusieurs points sont concernés par cette question.

Points concernées : 1,2,3,4,5,6

3. AMELIORER LES MOBILITES

La circulation automobile ne cesse d'augmenter sur le territoire, provoquant saturation du trafic, pollutions et emprise supplémentaire sur les espaces naturels.

Que proposez-vous pour développer les mobilités alternatives, adapter et renforcer les transports en commun, et réduire le recours à l'automobile ?

C'est un enjeu important pour la décarbonation mais aussi pour la qualité de vie.

Il faut partager l'espace entre les différents modes de déplacements mais la priorité doit être donnée au mode doux. Pourquoi, parce qu'aujourd'hui le réseau routier est essentiellement dédié à la voiture et qu'il faut donc rééquilibrer les usages. Il faut privilégier pour les modes doux le développement de voies sécurisées là où c'est possible, en n'hésitant pas là où il le faut, à prendre sur le réseau routier sans remettre en cause la sécurité de celui-ci. Il faut

développer aussi les liaisons intercommunales. Des voies existent déjà mais encore trop associés au réseau routier.

Il faut aussi repenser les transports en commun communaux et intercommunaux.

Notamment pour permettre aux personnes âgées ou à mobilité réduite, de pouvoir se rendre aux différents points d'intérêt de la commune.

Il faut soutenir toutes les initiatives qui limitent le nombre de voitures en circulation (autopartage, bigoud stop..)

Points concernées : 4

4. MIEUX MANGER

L'accès pour chacun.e à une alimentation saine et locale est un enjeu de société majeur.

Comment faciliter cet accès à tous et toutes, et notamment aux personnes défavorisées ?

Quelles mesures prendrez-vous pour améliorer la restauration collective (scolaire et autre) de votre commune ?

Pour les cantines des efforts ont été faits, 30% de bio, notre objectif sera 100%.et nous continuerons le travail pédagogique autour de l'alimentation auprès des écoliers ;.

Il faut promouvoir les produits locaux et soutenir les circuits courts et développer une épicerie solidaire et expérimenter de caisses communes d'alimentation.

Les marchés publics soutiendront les initiatives locales et favoriseront l'ESS.

Points concernées : 7,5,6,8,12

5. SOUTENIR LES PRODUCTIONS LOCALES

L'agriculture biologique, la pêche artisanale, les métiers de l'artisanat et de la création artistique sont des activités vitales pour le territoire.

Quelles mesures envisagez-vous pour les soutenir (marchés, espaces de vente et d'expositions, événements ...) ?

Il faut soutenir les productions locales mais en encourageant la transitions vers des modes de production respectueux de l'environnement et du monde animal.

On reprendra ici la totalité de la réponse à la question précédente.

Points concernées : 7,5,6,8,12

6. QUEL AVENIR POUR LA PÊCHE ?

La pêche et l'activité des ports, piliers de la vie économique, sociale et culturelle du Pays Bigouden, sont menacées.

En lien avec la filière, quelles mesures proposerez-vous au sein de la future Communauté de Communes pour accompagner la nécessaire transition des techniques de pêche, des modes de propulsion et des circuits de commercialisation, afin de favoriser une pêche responsable et garantir le maintien de l'activité ?

Les artisans pêcheurs sont confrontés à plusieurs problèmes.

Ils doivent faire face à la concurrence féroce et disproportionnée de la pêche industrielle et de ses superchallutiers.

La hausse du prix du pétrole grève leur rentabilité. Les pêcheurs survivent grâce à la défiscalisation du diesel.

La surexploitation des ressources de poissons menace l'activité.

Si on ajoute à cela les effets du changement climatique, ce sont de nombreuses espèces qui sont menacées de disparition.

Ce que la commune peut faire : c'est accompagner les artisans pêcheurs vers des modes de production durables, c'est lutter institutionnellement contre le soutien public à la pêche industrielle (région Bretagne, mairie Lorient) , c'est soutenir la vente directe en achetant pour les cantines locales.

Nous avons omis dans notre programme de parler de la consommation de carburants des bateaux qui représente près du tiers des consommations finales d'énergie du secteur Transport. L'activité de la pêche du territoire contribue majoritairement aux émissions de NOx et de SO2. L'enjeu sur le territoire porte notamment sur la modernisation de la flotte marine.

Pourquoi cette omission parce que d'une part la barque des pêcheurs est déjà bien pleine et d'autre part il y a une volonté chez beaucoup d'artisans de trouver une solution plus durable. Mais les essais avec l'hydrogène n'ont pour l'instant pas été probants. (Nous avons rencontré des artisans pêcheurs à Lesconil ayant participé à ces essais.).

L'hybride diesel/électrique (présent au Guilvinec) n'a pas la performance nécessaire.

Pour l'instant donc, à notre connaissance, Il n'y a pas de solution opérationnelle pour remplacer le diesel.

Les techniques de pêche (le chalut) par contre doivent évoluer pour être moins destructrices. Il faut étudier les solutions existantes alternatives (art dormant...) et les transitions vers celles-ci.

Points concernées : 6,14

7. AMELIORER L'ACCES AU LOGEMENT

L'accès au logement, à l'achat comme à la location, est de plus en plus difficile, notamment pour la jeune génération.

Quelle politique du logement (urbanisme, fiscalité...) proposez-vous pour favoriser l'accueil et le maintien des actifs locaux et de leurs familles sur votre commune ?

Nous aurons une politique proactive pour reprendre la main sur le foncier. Par l'acquisition de terrains constructibles dédiés au logement social ou alternatif, par la création d'une réserve foncière qui isole du marché des biens immobiliers ou des terrains, par la saisie de biens vacants, par la rénovation énergétique du parc existant (voir point suivant).

Points concernées : 9,10

8. ECONOMISER L'ENERGIE, ET LA PRODUIRE LOCALEMENT

La diminution de la consommation des énergies fossiles et le développement de la Production d'énergies renouvelables et locales sont des enjeux forts pour la transition.

Que proposez-vous pour réduire la consommation énergétique de la commune (éclairage public, rénovation des bâtiments communaux, véhicules....) et pour contribuer à la production d'énergies renouvelables sur le territoire ?

*A Penmarc'h l'équipe municipale actuelle a modernisé l'éclairage public en passant aux leds .
Il faut maintenant mettre en place des solutions de gestion intelligente publique.
Nous proposons aussi de rénover énergétiquement les bâtiments publics, de favoriser
l'autoconsommation et la valorisation des ressources locales d'énergie.*

Points concernés : 10,11

9. SENSIBILISER AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE

La transition écologique et sociale est la condition d'un futur désirable pour le territoire.
Quelles mesures préconisez-vous pour sensibiliser, informer et éduquer à ces enjeux ?

Pour les particuliers, la rénovation énergétique des habitats est certainement le point d'entrée le plus naturel pour parler économie d'énergie, énergie renouvelable et sensibilisation à la transition écologique.

Il y a aussi tous les phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus nombreux, le recul du trait de côte .etc. qui sont autant d'événements générateurs de réflexions . On peut utiliser le PCAET pour répondre aux craintes.

Il faut positiver aussi en montrant que la transition est créatrice d'emplois de qualité.

Pas besoin de paraphraser les 3 points concernés qui disent l'essentiel.

Points concernés : 10,11,12

10. DEVELOPPER LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

De nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens aimeraient participer davantage à l'élaboration des politiques publiques locales.

Quelles dispositions pratiques proposez-vous de mettre en place dans votre commune et dans la future Communauté de Communes pour réinterroger la gouvernance locale et favoriser la participation des habitant.e.s aux décisions les concernant ?

*C'est un axe majeur auquel nous nous formerons pour le mettre en œuvre efficacement. .
Nous avons invité la maire de Plessé Aurélie Mézières à nous faire part de son expérience.
Nous avons été convaincus de la valeur ajoutée importante pour la vie démocratique mais aussi pour l'efficacité des décisions prises dans ce cadre.*

Pour ce qui est de la communauté de communes, nous allons déjà dans un premier temps faire mieux respecter les résultats des urnes en prenant toute la place qui revient aux élus de Penmarc'h . Après nous pourrons envisager les modalités d'une participation citoyenne à cette instance.

Points concernés : 13

Annexes

1) PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le constat

Le réchauffement climatique et l'artificialisation des sols entraînent un déclin rapide de la biodiversité. Une hausse de température de 2 à 3 °C pourrait provoquer une chute de 20 à 30 % de la biodiversité. Préserver le vivant est indispensable au maintien des équilibres écologiques et à la qualité de vie.

Nos engagements

- Réaliser un atlas communal de la biodiversité.
- Limiter la bétonisation et favoriser la perméabilisation des sols.
- Encourager des pratiques respectueuses de la biodiversité.
- Sensibiliser les habitant·es à la protection du vivant.
- Développer des observatoires naturalistes locaux.

2) SANTÉ

Le constat

La santé est une préoccupation importante des Penmarchais , qui rencontrent des difficultés de plus en plus importantes pour accéder aux soins.

En effet, près d'un Finistérien sur trois vit dans un désert médical.

Les polluants présents dans l'air et dans l'alimentation, les pollutions sonores et lumineuses sont autant de menaces pour notre santé.

Il faudra mutualiser nos efforts avec l'intercommunalité pour parvenir à des résultats rapides. Nous sommes convaincus qu'un environnement sain contribue à la prévention de nombreuses pathologies.

Nos engagements

- Favoriser une offre de soins enrichie, accessible et adaptée Cette démarche sera conduite à l'échelle communale mais aussi à l'échelle de l'intercommunalité dans le cadre de partenariats entre communes voisines. Favoriser et faciliter l'accès à l'activité physique et sport-santé
- Développer les prises en charge pour la santé mentale sur le territoire
- Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans l'espace public (voir <https://territoire-environnement-sante.fr/reduire-lexposition-aux-perturbateurs-endocriniens>) Sensibiliser les citoyens à la présence des perturbateurs endocriniens dans l'espace privé
- Mesurer la pollution de l'air et la limiter

- Continuer à lutter contre la pollution lumineuse : extinction hors temps d'activité - sauf cas exceptionnel - des éclairages des boutiques, magasins, bureaux, bâtiments municipaux, etc. ; éclairages à la demande et à détection de mouvement.
- Informer sur la nuisance causée par les bruits anormalement élevés de certains véhicules motorisés (L'organisation mondiale de la santé classe le bruit au deuxième rang des facteurs environnementaux qui causent le plus de mortalité en Europe.)
- Solliciter les services d'un bus assistant dentaire + ophtalmo

3) EAU

Le constat

Entre 1990 et 2018, la France a perdu 14 % de sa ressource en eau renouvelable, soit 33 milliards de m³. L'agriculture consomme environ 70 % de l'eau, l'industrie 20 % et les usages domestiques 10 %. La raréfaction de la ressource impose une gestion plus sobre, plus transparente et plus protectrice de la qualité de l'eau, considérée comme un bien commun.

Nos engagements

- Réduire les consommations d'eau des usages communaux.
- Favoriser l'utilisation d'eau non potable pour les espaces verts.
- Sensibiliser la population aux économies d'eau.
- Protéger les zones de captage en lien avec les agriculteurs du territoire.
- Étudier les conditions d'une gestion publique de l'eau.
- [Faire réaliser régulièrement des prélèvements de l'eau](#)
- [Inciter la population à installer des récupérateurs d'eau de pluie \(aide financière et aide à l'installation\)](#)
- [Travailler avec la CCPBS pour rénover la station d'épuration qui est vieillissante, afin de la rendre plus performante](#)

Le point mobilité répond aussi en partie à la question 2

Les points agriculture et pêche (voir plus loin) apportent aussi des réponses.

4) MOBILITÉ

Le constat

Le transport représente près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre. La voiture individuelle, contribue massivement à la pollution de l'air.

Nous devons proposer des alternatives au « tout voiture », rééquilibrer le partage de l'espace public entre les différents modes de transport et accompagner les publics les plus fragiles dans l'exercice de leur droit à la mobilité.

La politique de mobilités ne doit en aucun cas s'apparenter à une punition contre les pauvres et les éloignés des centres.

La particularité de Penmarch est sa division en différents quartiers distants les uns des autres. L'existant Piétons-Vélos doit être développé en renforçant la sécurité là où c'est nécessaire et en réinterrogeant les liaisons entre quartiers et intercommunales.

Il faut favoriser le partage des véhicules motorisés mais aussi des vélos.

Le transport collectif existant doit être amélioré.

Une solution de transport spécifique à la commune doit être étudiée

Nos engagements

- Améliorer la mobilité des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et garantir le droit fondamental à l'accessibilité sur l'ensemble de la chaîne de déplacement
- Réaliser avec les habitant.e.s un diagnostic des transports en commun existants et une analyse des besoins. Agir activement avec la Comcom pour repenser la desserte de Penmarc'h vers les villes proches : Pont l'abbé, Quimper, mais aussi vers le Haut pays bigouden. Participer à une réflexion stratégique globale à l'échelle de l'Ouest-Cornouaille (cc)
- Etudier une solution de Navette municipale et la faisabilité d'une navette communale circulaire entre les bourgs de la commune. Étendre les réseaux de transports collectifs afin d'assurer la desserte de l'ensemble des quartiers (cc) améliorer l'interconnexion du réseau de transports tout en adaptant les horaires aux besoins des habitant-es (cc). Relier les points de vente alimentaire.
- Mettre en place une solution de Vélo taxi pour les tournées scolaires
- Transports gratuits pour les jeunes de moins de 25 ans et les bénéficiaires des minima sociaux résidents de la commune (CC)
- Réaliser les voies cyclables et piétonnes nécessaires pour circuler en toute sécurité dans Penmarc'h, en concertation avec les associations ou organismes compétents. Aménager l'espace public afin d'améliorer la coexistence des différents modes de transport
- Assurer la continuité du réseau, en réinterrogeant et en adaptant le réseau notamment sur les liaisons cyclables entre communes (cc)
- Installer un fléchage optimal et homogène (distances, temps, cartes et plans, etc.) . Réaménager certains trottoirs ou passages piétons quand leur largeur est insuffisante.
- Soutenir les associations développant le transport solidaire Favoriser l'autopartage en installant notamment des aires de covoiturage, des abris d'autostop sécurisés (Bigoud stop) et la mise en place d'une plateforme numérique de covoiturage (voir le logiciel opensource OpenTripPlanner)

5) La pêche

Le constat

La pêche est une activité économique majeure et un pilier de l'identité locale. Elle est particulièrement exposée aux effets du changement climatique et représente une part importante des consommations énergétiques du secteur transport. La transition du secteur doit permettre de préserver l'activité, les emplois et la ressource marine.

Nos engagements

- Soutenir la pêche artisanale et les filières locales.
- Favoriser la vente directe et la valorisation des produits de la mer.

- Accompagner la modernisation et la transition énergétique de la flotte.
- Soutenir les activités économiques liées à la ressource marine.
- Renforcer la présence communale dans les instances portuaires.

6) AGRICULTURE

Le constat

Sur le Pays bigouden sud, la fertilisation des sols est responsable de 92 % des émissions d'ammoniac (NH3). L'élevage en bâtiment, le travail du sol et l'usage d'engins agricoles contribuent également aux émissions de particules fines et d'oxydes d'azote. Face à ces enjeux, il ne s'agit pas de désigner des responsables mais d'accompagner la transition agricole vers des pratiques plus durables, en concertation avec les acteurs du territoire.

Nos engagements

- Soutenir l'installation et la transmission d'exploitations en agroécologie.
- Préserver durablement les terres agricoles.
- Développer l'approvisionnement local et de saison dans la restauration collective communale.
- Valoriser les circuits courts et le commerce de proximité.
- Accompagner les solutions aux problématiques environnementales (espèces invasives, friches).

7) ALIMENTATION

Le constat

Aujourd'hui avoir accès à une alimentation de qualité, biologique sans pesticide est un luxe dont sont exclues les personnes à revenu modéré.

Nous voulons une alimentation saine et accessible pour tou.tes.

Nos engagements

- Faire connaître les producteurs locaux et développer la vente directe : agriculteurs, maraîchers, éleveurs, pêcheurs, locaux adaptés, boutiques relais, marchés dédiés (festifs), zone de vente directe au port
- Augmenter significativement la part (30% aujourd'hui objectif 100%) de la consommation bio et locale dans la restauration collective de la commune (écoles, EHPAD, appel d'offre pour compléter la production penmarc'haise) et Intégrer le critère de bien-être animal
- Accorder un soutien financier aux associations et encourager les expérimentations de caisses communes d'alimentation
- Créer une épicerie solidaire

Répond aussi à la question suivante

8) EMPLOIS et MARCHÉ PUBLICS

Le constat

La transition écologique permet de créer des emplois locaux de qualité. L'économie sociale et solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre qui cherche à concilier activité économique et utilité sociale. Les structures qui optent pour ce modèle économique (associations, sociétés commerciales, mutuelles, coopératives, fondations...) se préoccupent en premier lieu de leur utilité sociale et/ou environnementale et placent l'humain avant le profit au cœur de leur fonctionnement. L'ESS c'est 10% du PIB et 276 millions de salariés en France (source <https://www.economie.gouv.fr/ess>). Nous utiliserons le levier de la commande publique pour développer l'économie de proximité avec une exigence accrue sur la mise en œuvre des travaux ou l'exécution des services achetés. Nous soutiendrons et dynamiserons le tissu économique local, créateur d'emplois durables

Nos engagements

- Établir un cahier des charges des marchés publics au service de l'écologie solidaire : accompagner l'amélioration des pratiques sociales et environnementales des sous-traitants et fournisseurs et favoriser l'emploi local à travers des critères responsables intégrés dans la commande publique
- Participer aux actions de la BRUDED Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable (Ex : autoconsommation collective d'électricité (ACC) pour la commune (40k€ d'économie annuelle) et à terme pour les particuliers)
- Soutenir et promouvoir les structures de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) (coopératives, AMAP, banque solidaire), soutien aux associations et accueil des projets d'économie mixte (SCIC). Soutenir les offres de mobilité et les offres d'énergie renouvelable
- Développer une politique locale de garantie d'emploi notamment en faisant entrer les communes ou intercommunalités dans le dispositif « territoires zéro chômeur de longue durée », en tenant compte des bilans tirés, notamment par les syndicats et actionner tous les leviers pour favoriser l'emploi local de qualité : commande publique, fonction publique
- Aider les acteurs économiques de la commune à faire réseau (événements de rencontre réguliers) Développer le parc de locaux : Espace de coworking, salles de réunions, ressources (imprimantes, haut débit, espace de convivialité, échanges, présentation des projets, programme St Guénolé Petites Villes de Demain)
- Valoriser et réhabiliter le parc de logements vacants pour redynamiser les différents quartiers. (+ taxe sur les logements vacants).

9) LOGEMENT

Le constat

Le parc immobilier Penmarchais est constitué à plus de 90% de maisons individuelles dont à peu près 60% sont des résidences principales.

On peut estimer que :30 à 40 % des logements sont classés E, F ou G dont 10 à 15 % en F ou G (passoires énergétiques). Pour les jeunes et les actifs locaux, il est très difficile de se loger à Penmarch soit en accession à la propriété soit en location.

Il nous faut retrouver un équilibre entre logements à l'année et résidences de vacances et peser sur le marché pour permettre à chacun de se loger dignement et d'adapter son logement aux enjeux climatiques.

La propriété du logement doit avant toute chose servir à réaliser son droit à la vie privée et à la vie de famille. Pas à spéculer et à réaliser des plus values excessives et indues qui ferment l'accès à la propriété à des millions de personnes en France.

Nos engagements

Limiter les abus dans les locations saisonnières en utilisant la loi Le Meur

Maîtriser le foncier par des acquisitions permettant de constituer une réserve foncière afin de développer des logements sociaux ou alternatifs

Réhabiliter les logements vacants (expropriation de tous les « biens en état manifeste d'abandon », recensement des « biens sans maître ») et/ou inciter leurs propriétaires à leur rénovation en vue de leur location à l'année. Mettre en place une garantie du loyer (via un organisme).

Accompagner les projets d'habitat coopératif et participatif

Aider à la réalisation d'audit énergétique. Identifier les aides potentiellement mobilisables (Etat, Région, etc.). Rechercher la valorisation des eaux de pluie, l'utilisation d'énergies renouvelables, favoriser l'isolation thermique, désimperméabiliser les jardins et revégétaliser les surfaces libres, anticiper sur la montée des eaux et le recul du trait de côte Réaliser et diffuser un recensement des artisans et experts Favoriser les achats groupés

Cette partie répond aussi à la question suivante

10) ÉNERGIE

Le constat

Le secteur résidentiel représente 43 % des consommations d'énergie du territoire. Les produits pétroliers comptent encore pour près de 50 % de l'énergie consommée, tandis que les déplacements routiers représentent 38 % du bilan énergétique. Réduire la dépendance aux énergies fossiles implique à la fois sobriété, efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables locales.

Nos engagements

- Rénover énergétiquement les bâtiments communaux.
- Développer l'autoconsommation collective d'énergie renouvelable.
- Informer et accompagner les habitant·es vers la sobriété énergétique.

- Lutter contre la précarité énergétique.
- Valoriser les ressources locales d'énergie renouvelable.
- [Installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques](#)
- [L'éclairage public sera bientôt entièrement en led et sera géré de manière intelligente](#)

11) PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Le constat

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil obligatoire pour organiser la transition écologique du territoire. Son efficacité repose sur une mise en œuvre concrète, partagée et cohérente avec les réalités locales. Appliquer le PCAET est un choix politique assumé.

Nos engagements

- Mettre en œuvre les actions prévues par le PCAET.
- Assurer un suivi public et transparent des objectifs.
- Associer les habitant·es aux démarches de transition.
- Coordonner l'action communale avec l'intercommunalité.
- Adapter les politiques locales aux enjeux climatiques.
- [Adapter les bâtiments publics](#)
- [Renforcer les ouvrages de défenses face à l'élévation du niveau de la mer et en créer là où il y a besoin](#)
- [Continuer à organiser des conférences thématiques sur ce sujet](#)
- [Organiser des ramassages de déchets sur la plage avec les écoles et les citoyens](#)

12) ÉCONOMIE CIRCULAIRE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Le constat

La transition écologique est une opportunité pour développer une économie locale plus résiliente, créatrice d'emplois et moins dépendante des ressources importées. L'économie circulaire permet de réduire les déchets, de favoriser le réemploi et de soutenir les initiatives locales, tout en intégrant des critères sociaux et environnementaux dans les politiques publiques. La transition écologique est une chance pour renforcer l'économie locale, créer des emplois et réduire notre dépendance aux ressources importées. L'économie circulaire permet de limiter les déchets, de réutiliser davantage et de soutenir les acteurs locaux, tout en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans les décisions publiques.

Nos engagements

- Développer le réemploi et la réduction des déchets à l'échelle intercommunale.
- Intégrer des clauses sociales et écologiques dans les marchés publics.
- Soutenir les initiatives locales créatrices d'emplois durables.

- Réduire l'usage du plastique à usage unique.
- Favoriser les commerces et services de proximité.
- [Proposer une solution pour la gestion des biodéchets professionnels](#)

13) DÉMOCRATIE LOCALE

Le constat

Face à la perte de confiance envers les institutions nous voulons consolider le lien social et redonner du souffle à la démocratie.

Nous informerons, nous consulterons mais surtout nous mettrons en place les espaces organisationnels nécessaires à la participation et à l'initiative citoyenne.

Nos engagements

- Créer un poste d' élu dédié à la démocratie de proximité et formé pour.
- Redynamiser le Conseil Municipal Jeune en s'appuyant sur l'espace jeune.
- Soutenir et accompagner les actions associatives et citoyennes. Créer un lieu dédié et octroyer un budget participatif (cf. Loi Nôtre)
- Donner aux citoyen•nes la possibilité d'organiser un référendum local décisionnel dont le conseil municipal s'engage à respecter le résultat, sous réserve d'une participation minimale, dès lors qu'une pétition réunissant au moins 10 % des habitant•es le demande.
- Mettre à disposition un réseau de salles accessibles gratuitement en semaine et les weekends pour les associations, syndicats et partis politiques, y compris hors périodes électorales
- Informer les habitants sur le volant d'action de la commune, les enjeux, les actions proposées. Ajouter un panneau informatif à St Pierre et à St Gué et à Kerity

14) Réponse à une question sur la pêche

- La pêche professionnelle est un pilier historique, économique et social de Penmarc'h. Pourtant, la dispersion des compétences entre la SPL, le Syndicat des Ports, la Communauté de communes et le Conseil régional a progressivement éloigné les marins et la commune des lieux où se prennent les décisions. Cette situation n'est plus acceptable.
- Nous portons une exigence claire : redonner aux marins et à la commune toute leur légitimité et leur pouvoir d'influence au sein des instances décisionnelles, afin de défendre une vision à long terme et des choix réellement adaptés aux réalités du terrain.
- Nous refusons toute politique de renoncement. L'avenir de la pêche ne se décidera pas sans les pêcheurs. Avec eux, et par une action politique déterminée, nous voulons construire des réponses concrètes, ambitieuses et innovantes, allant dans le sens de la nécessaire transition écologique, pour préserver et développer cette activité essentielle.
- ☐ Nous nous engageons notamment à soutenir le développement de la vente directe pour celles et ceux qui le souhaitent, en créant et en adaptant les

infrastructures nécessaires, afin de renforcer l'autonomie économique des marins et l'ancrage local de la filière.